



## MODALITÉS D'INSCRIPTION - ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

### Classes de 6<sup>ème</sup>

Les inscriptions des élèves de 6<sup>ème</sup> auront lieu au Collège Saint John PERSE, selon le calendrier suivant :

#### **LE LUNDI 04 JUILLET 2022 :**

- De 07H00 à 09H00 : Pour les élèves des écoles Guy CORNELY et GRAND-CAMP PARC
- De 09H00 à 11H00 : Pour les élèves de GRAND-CAMP 2
- De 11H00 à 12H00 : Elèves des autres établissements scolaires et ceux pour lesquels une dérogation a été obtenue (se présenter avec la notification d'affectation).

*Les parents qui recevront la notification d'affectation au collège Saint-John Perse après la date du 04 juillet pourront procéder à l'inscription en 6<sup>ème</sup> jusqu'au 12 juillet 2022, de 8H00 à 12H00.*

*Ceux qui recevront ce document pendant la période de vacances procéderont aux formalités d'inscription à partir du lundi 29 Août 2022 de 08H00 à 12H00.*

**IMPORTANT :** Pour toute inscription, la présence d'un parent (père, mère ou responsable légal) est **OBLIGATOIRE** le jour de l'inscription.

Le nom, l'adresse postale, le n° de téléphone fixe et portable et la profession des deux parents (père et mère) et/ou représentants légaux devront être clairement renseignés.

**La pré-inscription à la cantine aura lieu ce même jour.**

Pour les élèves licenciés à l'UNSS, le montant de la cotisation sera précisé en début d'année scolaire.

#### **PIÈCES À FOURNIR**

- Le livret scolaire comportant les notes.
- 5 photos d'identité récentes au format administratif (mettre au dos de chaque photo le nom et prénom de l'élève)
- La photocopie intégrale du livret de famille (parents et enfants)
- Une attestation de domicile : seules seront acceptées les factures d'eau, d'électricité, de loyer ou de téléphone, au nom des parents et **datant de moins de 3 mois, comportant l'adresse actuelle et complète**, pour l'envoi du courrier
- 1 photocopie du carnet de vaccination
- 1 attestation d'assurance scolaire pour l'année 2022-2023
- 1 photocopie de la carte d'allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales
- 1 photocopie des bulletins scolaires ou du livret de compétences de l'année 2021-2022

**Les photocopies ne seront acceptées qu'en présence des originaux**

Les parents sont priés de bien vérifier qu'ils sont en possession de toutes les pièces demandées avant de se présenter au collège.

**Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.**

**L'ETABLISSEMENTSCOLAIRE NE FAIT PAS DE PHOTOCOPIES**



Les Abymes, le 17 juin 2022

La Principale

Aux représentants légaux des élèves entrant en 6<sup>ème</sup>

Mesdames, Messieurs,

Le Collège Saint-John PERSE vous présente sa carte de formations disponibles pour les classes de 6<sup>ème</sup>, à la rentrée scolaire 2022-2023 :

- 6<sup>ème</sup> bilangue (3 heures d'anglais / 3 heures d'espagnol). Les bulletins devront obligatoirement être fournis lors de l'inscription.

\*Critères d'admission :

- ✓ Les élèves seront retenus à partir des résultats d'un test, compte tenu du nombre de places restreint.
- ✓ La moyenne des résultats à ce test devra être supérieure à 14/20 ou à 07/10 ou 70% de réussite (évaluations par compétences).

\*Modalités de passage et contenu du test :

- ✓ Les tests se dérouleront **le mercredi 06 juillet 2022 de 09h00 à 10h00**. L'élève devra se munir de ses crayons de couleurs.
- ✓ Le test sera axé sur la compréhension et l'expression écrites, en ANGLAIS et en ESPAGNOL.
- ✓ Les résultats seront communiqués aux parents **avant le mercredi 13 juillet 2022** par mail ou appel téléphonique (le parent devra communiquer au Collège ses coordonnées actualisées).

***Destinée à promouvoir l'anglais et l'espagnol, la classe bilangue concerne des élèves capables de soutenir un effort plus important (2 heures supplémentaires à l'emploi du temps).***

- Enseignement facultatif Langue Vivante Régionale (Créole) : 1 heure supplémentaire à l'emploi du temps
- Section sportive Hand-ball : 3 heures supplémentaires à l'emploi du temps, le jeudi après-midi ; les élèves seront retenus en fonction de leurs résultats aux tests de sélection à la rentrée de septembre 2022.

\*\*\*\*\*

A partir de la 5<sup>ème</sup>, les élèves pourront choisir :

- Langue Vivante 2 (LV2) : Espagnol – Allemand
- Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA) : Latin
- Langues et Cultures Européennes (LCE) : Anglais

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Pour la direction,  
Le Principal Adjoint,  
BEHARY Teddy

